



LA BALADE DE L'INSOLITE

02/03/04 SEPTEMBRE 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Marc Fournot nous a concocté une très belle balade dans le Lot tant au niveau des paysages traversés que des visites qui seront faites.

Il va s'en dire que le LOT n'est pas trop réputé pour sa cuisine « light » et ce sera un plaisir de plus partager ces bons moments ensemble.

Le montant de la balade comprend 2 nuits d'hôtel avec petit déjeuner compris dont une en demi pension avec repas du soir le samedi le repas du soir du vendredi, le repas de midi samedi ainsi que celui du dimanche. Il est intégré aussi toutes les visites durant ces trois jours.

ATTENTION : Le nombre de chambre est limité à 27 chambres doubles et 4 chambres simples éventuellement.

Donc sur ce principe premier inscrit premier servi

La date limite des inscriptions est fixée au 20 Avril. Ceci étant du au fait que la région est très touristique et donc soumise à fortes demandes.

Rappel des règles de sécurité: Respect du code de la route et des autres usagers, responsabilité en convoi, baudrier si adjoint sécurité.

Pour les personnes payant par chèque l'encaissement se fera fin juillet.

✂

INSCRIPTION LABALADE LE L'INSOLITE 02/03/04 Septembre 2022			
A retourner impérativement avant le 20 AVRIL accompagné de votre chèque établi à l'ordre du AGWCLR à :			
Jacques POUJOL, 3 Rue Marqueroise, 34250 PALAVAS LES FLOTS			
Ou par virement sur le compte du club			
☎ : 06 83 84 90 90 Courriel: president.languedoc@fgwcf.org			
Nom - Prénom :		Numéro d'adhérent :	
Région :		Adresse e-mail :	
Nombre de motos :		Téléphone :	
Tarif membre GWCF logé en chambre individuelle :	250€		
Tarif membre GWCF logé en chambre double :	205 €	/ personnes =	€
Tarif non Membre GWCF logé en chambre individuelle :	325 €		
tarif non membre GWCF logé en chambre double :	266 €	/ personnes =	€

AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS ETRE ACCOMPAGNEE DE SON REGLEMENT

**Toute annulation à partir du 15 Aout
ne donnera lieu à aucun remboursement**

Date et signature de l'Adhérent

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident ou si le participant enfreint le code de la route ou circule avec un véhicule non en règle avec les dispositions légales.